

Ministère de la Santé et des Solidarités

Philippe Bas, Ministre de la Santé et des Solidarités

Communiqué de presse

Paris, le 1er avril 2007

Par ordre du Ministre de la Santé et des Solidarités, Monsieur Patrick Drahi est nommé ce jour au poste de Directeur du Groupement d'Intérêts Politiques du Dossier Médical Personnel (GIP-DMP) en remplacement de Monsieur Jacques Sauret.

Monsieur Patrick Drahi, jusqu'ici Président du Conseil d'Administration de NOOS avait eu la lucidité d'annoncer au comité d'entreprise de cette société que « ses clients étaient des blaireaux ».

Cette clairvoyance quand à la capacité du plus grand nombre d'utiliser les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) en fait la personne la mieux adaptée à mener à bien la généralisation du DMP.

L'une des premières mesures annoncées par le nouveau Président concerne la généralisation d'un DMP prototype dès juillet 2007, afin de recueillir très tôt les critiques des usagers. Un centre d'appel (34 centimes d'Euro la minute) délocalisé sera dédié à cette tâche.

Contact Service Presse: 01 40 56 40 14 / 70 46 www.sante.gouv.fr